

Mme Chaynesse KHIROUNI. – Merci pour la question. Je vous propose une réponse de notre Vice-président, Sylvain MARIETTE.

M. Sylvain MARIETTE. – Merci. Madame la Présidente, cher Michel, je serai là le 4 juin, sans aucun doute. Chers collègues, je vous remercie, Michel, pour votre question qui permet de rappeler, d'abord, le soutien financier que le Département attribue aux agriculteurs et aux artisans, notamment dans le cadre du salon de l'agriculture que tu as évoqué tout à l'heure. Nous aurons, je crois, l'occasion, en fin de semaine, d'aller les rencontrer, de leur rendre visite sur le salon et je crois important de rappeler que, sans l'intervention du Conseil départemental, beaucoup d'entre eux n'accéderaient pas à cet événement qui est quand même l'occasion de montrer un fort savoir-faire.

La question qui m'est posée permet aussi de faire le point sur la très riche dynamique qui est engagée dans le cadre des projets alimentaires territoriaux. Et, comme tu le dis dans ta question, on pourrait dire projets alimentaires et agricoles territoriaux puisque la dimension agricole est très forte. Je veux aussi rappeler que vous disposez, au fur et à mesure du temps, commission après commission, session après session, d'une information régulière sur les projets que nous menons, aussi bien dans le cadre du projet de PAT Sud 54, que nous coordonnons, mais aussi sur celui du PAT Nord que nous soutenons. Alors, aujourd'hui, faisons un point. Le PAT du Pays haut lorrain qui a démarré récemment et qui est porté par la communauté de communes Orne Lorraine Confluences, le Département y participe financièrement, à hauteur de 5 000 euros. C'est un projet qui est en phase d'émergence, qui mène ses premières études. Qui montre un grand champ des possibles devant lui, il a déjà, dans ce cadre-là, été mené un état des lieux de la production, des besoins alimentaires du bassin de vie, des atouts et des contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Ce travail a été réalisé, comme souvent dans les PAT, par la chambre d'agriculture. C'est un document récent, qui a été terminé en 2023. L'année dernière, une réflexion a été engagée, là aussi dans le cadre du PAT Pays haut lorrain, sur la faisabilité d'un projet de cuisine centrale sur le territoire, en lien avec le projet de cuisine centrale du Département, sur Piennes. Il y a aussi, et cela revient régulièrement, notamment en Meurthe-et-Moselle, un travail qui est mené sur la possibilité de développement de la filière de légumes de plein champ qui répondrait aux besoins locaux exprimés par les acteurs du territoire. Du côté du PAT Sud 54, celui-ci est plus ancien. Émergeant dans les années 2019, 2020, il est devenu opérationnel, on peut dire, en 2021. Il regroupe 7 partenaires dans la gouvernance, en plus du Conseil départemental. Je les récite parce que c'est important de le savoir. Nous y retrouvons la Métropole, la multipôle, la Chambre d'agriculture, bien entendu, le parc naturel régional que tu as cité, et les PETR qui sont aussi associés. Mais, au-delà de ces partenaires qui sont inclus dans la gouvernance, ce n'est pas loin d'une centaine de structures différentes, privées, publiques, associatives, de toute nature, qui sont associées dans les différents ateliers, au nombre de 4. L'animation de l'ensemble du dispositif est portée par le Conseil départemental. J'ai l'habitude de le préciser comme ça, c'est une coordination support par en dessous. Ce n'est pas une coordination par au-dessus, c'est une coordination qui vise à augmenter la capacité de l'ensemble des acteurs. Je crois sincèrement que le travail en commun porte ses fruits. Et plusieurs actions sont ou ont été menées. Et, sans être exhaustif, je vais en indiquer quelques-unes. Nous avons répondu à plusieurs appels à projets nationaux grâce auxquels, depuis 2017, nous avons obtenu pas moins de 1 730 000 euros de financement qui, directement, sont reversés et ont bénéficié à la structuration et au développement d'acteurs locaux, aussi bien dans l'agriculture, dans la transformation, dans le monde associatif, et

notamment mobilisés sur les questions de sécurité alimentaire. Nous avons généré, aussi, la coordination d'achats locaux par les associations de l'aide alimentaire et leur coopération directe avec les producteurs locaux, permettant des contractualisations et des engagements sur des volumes significatifs. Prenons 2023. Les associations caritatives ont acheté et distribué pour près de 459 000 euros de denrées locales. Un travail est mené sur la mobilisation de foncier public pour l'installation de producteurs et qui a permis d'identifier, à ce jour, 66 hectares et l'installation de 6 producteurs, souvent des jeunes agriculteurs et souvent sur des projets agricoles complémentaires à l'existant. Une étude a conclu à l'intérêt de créer un fonds d'investissement foncier agricole qui est travaillé cette année, en particulier, en lien, toujours, avec la chambre d'agriculture et d'autres partenaires. Une étude de faisabilité d'une centrale d'achat de produits locaux pour la restauration collective à l'échelle départementale est lancée cette année, en lien avec l'engagement d'un collectif d'acheteurs. Là aussi, elle est cofinancée par le département. Nous suivons, dans le cadre du projet alimentaire avec beaucoup d'intérêt et je dirais trimestre par trimestre, étape par étape, le projet de création du marché d'intérêt local à Nancy que certains d'entre vous connaissent sous le nom de « Rungis local ». Même si ce n'est pas le meilleur nom, c'est celui qui a finalement existé dans la l'espace public. L'opération « Un bon repas avec le parc » a participé à encourager l'émergence de nouvelles filières, farine, pain bio, viande à l'herbe. Cette dernière opération menée, vous l'avez compris, avec le parc naturel régional, a mobilisé pas moins de 11 collèges. C'est quand même presque 3 fois plus que l'année précédente. 4 000 repas. Des écoles primaires, aussi, dans le Grand Nancy. Et de manière plus élargie, aussi, avec Metz et la métropole de Metz. C'est là, par exemple, pas moins de 30 producteurs engagés dans l'opération. L'idée, vous l'avez compris, c'est aussi l'éducation à l'alimentation et de la commencer le plus tôt possible. Annuellement, le Conseil Départemental finance des projets pour 20 000 euros. Et la programmation d'événements pour la même somme, regroupés sous la bannière que j'évoque souvent en commission « On mange quoi demain ? »

Enfin, grâce à ces actions concrètes, il faut souligner que tout n'est pas directement mesurable. Je comprends, cette question d'évaluation qui me paraît moi aussi fondamentale, mais il y a des choses qui sont plus difficiles à appréhender. Ce projet alimentaire territorial du Sud 54, et je ne manque pas de penser que ce sera la même chose pour le Nord, permet une meilleure connaissance et interconnaissance des acteurs, de leurs enjeux réciproques, de créer des synergies, de partager des valeurs communes autour des notions de proximité, mais aussi de qualité. Et on pourrait dire d'alimentation saine et durable au regard de la question précédente. De partager, aussi, équitablement, la valeur ajoutée qui n'est pas loin d'évoquer la valeur travail, à mes yeux, l'accessibilité et la réduction de l'impact environnemental, bien sûr. Il s'agit ici d'augmenter les capacités de coopération, de mutualiser des moyens et d'ouvrir au maximum le champ des possibles pour les années à venir. Je conclurai, pour faire écho, un petit peu, à la question, là aussi, précédente en indiquant que ce projet-là participe à une réflexion sur le droit à une alimentation saine et durable qui est un droit qui se constitue, ici, au niveau local, peu à peu, mais qui ne manque pas de raisonner avec des préoccupations dans toutes les régions et pays d'Europe. Je vous remercie.